

DEPARTEMENT DU BAS RHIN
COMMUNE D'ALLENWILLER

Convocation le 22/12/2015
Affichage convocation le 22/12/2015
Dépôt/Affichage le jour de réception en Sous Préfecture

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL N°13/2015
EN DATE DU 29 DECEMBRE 2015**

Nombre de Conseillers élus : 15 En fonction : 15
Nombre de Conseillers présents : 14 Votants : 14

Le vingt neuf décembre deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal d'Allenwiller s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de M. MULLER Roger, Maire.

Étaient présents :

- M. MULLER Roger	Maire
- M. STORCK Gérard	1 ^{er} Adjoint
- M. SCHNEIDER Jean Jacques	2 ^{ème} Adjoint
- Mme ANTONI Cathy	Conseillère Municipale
- Mme BERLEMONT Nathalie	Conseillère Municipale
- Mme GROSS Laurence	Conseillère Municipale
- Mme HEINRICH Cécile	Conseillère Municipale
- Mme JAEGER Jacqueline	Conseillère Municipale
- M. KOESSLER François	Conseiller Municipal
- M. LEHE Manuel	Conseiller Municipal
- M. LORENTZ Bruno	Conseiller Municipal
- M. OSTERMANN Ernest	Conseiller Municipal
- M. SIMON Etienne	Conseiller Municipal
- M. ZIMMERMAN Guy	Conseiller Municipal

Absent excusé : - M. JOCQUEL Julien, Conseiller Municipal

Secrétaire de séance : M. SCHNEIDER Jean Jacques

Ordre du jour

2015-55. Désignation secrétaire de séance
2015-56. Salle Plurifonctionnelle - Délibération complémentaire
Divers et Communications

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire sollicite l'autorisation de porter à l'ordre du jour les points suivants :

- 2015-57. Budget Primitif 2015 – Décision modificative 2015/06

Décision du Conseil Municipal

Acceptée à l'unanimité

M. le Maire ouvre la séance à 20 h10.

2015-55. Désignation secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L, M. SCHNEIDER Jean Jacques, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2015-56. Salle plurifonctionnelle – Délibération complémentaire

Par délibération en date du 26/06/2015 (point 2015-25), le Conseil Municipal a décidé la construction d'une salle plurifonctionnelle.

Les consultations sont en cours sur une partie du projet.

Néanmoins, compte tenu des aides accordées par la Comcom du Pays de Marmoutier-Sommerau, des prestations supplémentaires (équipement cuisine, équipement scénique et tribune) non envisagées au départ peuvent maintenant faire l'objet de consultations.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- maintient les éléments techniques essentiels suivants :

● Niveau 0 :	860 m ²		
● Niveau 1 :	240 m ² (hors local technique)	Soit Total	1100 m ²
- fixe les éléments financiers provisoires suivants :

● Charges foncières :	18 500 €
● Bâtiment (lots 1 à 19) :	1 419 806 €
● Cuisine, scénographie, tribune	338 759 €
● Honoraires :	139 263 €
● Imprévus et révision des prix :	134 143 €

Soit Total 2 050 471 € (Hors aménagements extérieurs et réseau de chaleur)

- prend acte du plan de financement suivant :

● Conseil Départemental	182 129,20 €
● Conseil Régional	89 382,00 €
● Fonds de concours Comcom Pays Marmoutier-Sommerau	700 000,00 €
● Emprunt + dotation Equipement des Territoires	740 000,00 €
● Autofinancement	338 959,80 €
- Sollicite toutes les subventions susceptibles d'être attribuées pour ces travaux (Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat, Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau...)
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

2015-57. Budget Primitif 2015 - Décision Modificative 2015/06

Après avoir entendu les explications de M. le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend la décision modificative suivante :

Budget Primitif 2015 – Section de Fonctionnement

Article 73925 (Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales -FPIC)	+ 160 Euros
Article 6216 (Personnel affecté par le GFP de rattachement)	+ 60 Euros
Article 60621 (Combustibles)	- 160 Euros
Article 022 (dépenses imprévues)	- 60 Euros

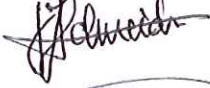
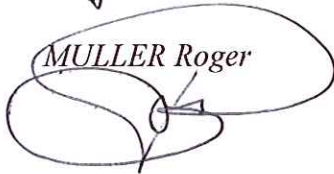
Divers et Communications

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h25. Le présent procès-verbal comportant les points 2015-55 à 2015-57 est approuvé et signé par les membres présents.

Le secrétaire de séance

SCHNEIDER Jean Jacques

MULLER Roger

STORCK Gérard



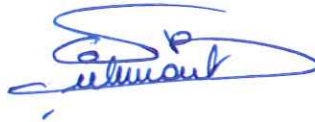
SCHNEIDER Jean Jacques



ANTONI Cathy



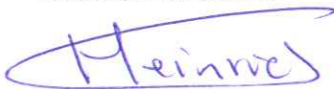
BERLEMONT Nathalie



GROSS Laurence



HEINRICH Cécile



JAEGER Jacqueline



JOCQUEL Julien

Absent excusé

KOESSLER François



LEHE Manuel



LORENTZ Bruno



OSTERMANN Ernest



SIMON Etienne



ZIMMERMANN Guy

